

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 9 mai 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 mai 2018

2018 DVD 44 Recouvrement des redevances dues à la Ville de Paris par le gestionnaire du réseau de transport de gaz (GRTgaz) pour occupation du domaine public par des installations de transport de gaz. Avenant n° 1 à la convention du 3 octobre 1953.

M. Christophe NAJDOVSKI, rapporteur

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques, et notamment ses articles L. 2125-1 à L. 2125-6,

Vu la convention du 3 octobre 1953 relative au recouvrement des redevances dues à la Ville de Paris par le gestionnaire du réseau de transport de gaz (GRTgaz) pour occupation, par des installations de transport de gaz, de parties du domaine privé municipal gérées par les services de la Ville de Paris ;

Vu le projet de délibération en date du 17 avril 2018, par lequel Madame la Maire de Paris demande l'autorisation de signer l'avenant n°1 à la convention du 3 octobre 1953 relative au recouvrement des redevances dues à la Ville de Paris pour occupation, par des installations de transport de gaz, de parties du domaine privé municipal gérées par les services de la Ville de Paris ;

Vu le rapport présenté par M. Christophe Najdovski au nom de la 3ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec le gestionnaire du réseau de transport de gaz (GRTgaz) l'avenant n°1 à la convention du 3 octobre 1953 relative au recouvrement des redevances dues à la Ville de Paris pour occupation, par des installations de transport de gaz, de parties du domaine

privé municipal gérées par les services de la Ville de Paris. Le texte de cet avenant est joint à la présente délibération.

Article 2 : Les recettes correspondantes seront constatées au budget de fonctionnement de la Ville de Paris, nature 75-75813, destination 75800010.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO